

**Réponse du Conseil administratif à la pétition du 29 mars 2021:
«Pour une maison de quartier aux Grottes».**

TEXTE DES CONCLUSIONS

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-441 au Conseil administratif le 30 novembre 2021.

TEXTE DE LA RECOMMANDATION

La commission des pétitions recommande au département de la cohésion sociale et de la solidarité de prendre langue avec les autres services pertinents pour la recherche d'un local approprié répondant à la demande des pétitionnaires (GIM, Direction du patrimoine bâti, département de la culture et de la transition numérique, etc.)

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Il n'existe effectivement pas de maison de quartier (MQ) située dans le quartier des Grottes. Toutefois, à quelques pas se trouve celle des Asters-Servette qui peut être utilisée par les habitant-e-s des Grottes.

En effet, le département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS) déploie un accompagnement au travers de 2,7 équivalents temps plein (ETP) de travailleurs et travailleuses sociaux hors murs (TSHM). Pour rappel, la Ville de Genève compte actuellement 13 TSHM (10,4 ETP) pour l'ensemble du territoire. Le Conseil administratif a pleinement conscience que ce nombre demeure faible en comparaison avec d'autres grandes villes genevoises.

Outre cet encadrement, il existe plusieurs lieux à la disposition de la population. Ainsi, ce sont six locaux en gestion accompagnée qui sont mis à la disposition des jeunes du quartier à l'école des Cropettes. A cela s'ajoute un local associatif à l'Arcade aux Grottes. Enfin, le local «ado» Tamagotchi, géré par l'association Pré-en-Bulle, est également accessible.

A noter également que le Service des écoles (ECO) met à disposition des salles de gymnastique pour de la pratique libre. Ces dernières sont situées au cycle d'orientation de Montbrillant et à l'école des Grottes, sous la gestion du Service de la jeunesse (SEJ). Enfin, l'association EFM particulièrement active sur le quartier offre des cours de skateboard aux jeunes.

Il convient de rappeler que cette pétition émane de plusieurs jeunes du quartier qui souhaitent pouvoir bénéficier d'un espace pour eux. Ceux-ci ont été accompagnés par des habitant-e-s du quartier dans leurs démarches de récolte de signatures mais également de contact auprès la Ville de Genève. Le SEJ les a ainsi rencontrés, en même temps que des associations du quartier, et ce à plusieurs reprises, afin d'échanger sur leurs attentes et envies.

Une première rencontre a eu lieu le 31 mars 2021 entre l'association des habitant-e-s Pré-en-Bulle, trois représentant-e-s des jeunes et le SEJ. Suite à cela, les jeunes se sont rendus à Pré-en-Bulle, le 15 avril 2021, afin d'échanger sur les réalités d'une MQ et quelles sont les conditions à remplir pour en devenir une.

Une nouvelle rencontre a réuni, le 16 avril 2021, tous les intervenant-e-s du quartier pour aider les jeunes à préciser leurs besoins avant leur passage devant la commission des pétitions du Conseil municipal.

Il revient également de noter qu'entre ces séances divers échanges ont eu lieu entre les jeunes, le TSHM du quartier (deux à trois fois par semaine), Pré-en-Bulle mais aussi la Ville est à vous (VaV). En effet, la VaV aux Grottes, qui se déroulera les 11 et 12 septembre, est portée par l'Arcade aux Grottes qui est l'association de jeunes du quartier avec laquelle les pétitionnaires se sont liés pour cet événement. L'organisation de ce dernier par une association de jeunes est une opportunité de plus, pour les pétitionnaires, d'avoir une vue d'ensemble des différents projets existants et des outils qu'ils peuvent actionner afin de concrétiser leurs idées.

Les jeunes ont également pris contact avec l'Association pour des lieux de rencontre et de culture aux Grottes (ALRC) dont le mandat est de mettre à disposition des espaces pour les habitant-e-s. A ce titre, ils ont été reçus à leur assemblée générale le 3 juin 2021 afin de renforcer les liens entre eux.

Grâce à ce suivi global, le TSHM du quartier a noué un lien fort avec les pétitionnaires. Désormais, il les rencontre une à deux fois par semaine depuis plusieurs mois pour les aider à concrétiser leurs idées et les réorienter vers les bonnes entités. Par ailleurs, un local de musique leur a été attribué, dès la rentrée prochaine, dans lequel ils souhaitent mettre en place un studio de musique. Ce sera un premier pas dans l'apprentissage des règles à respecter dans les cadres des locaux en gestion accompagnée.

Le travail avec ces jeunes est poursuivi afin de pouvoir répondre à leur demande. Toutefois, il convient de préciser que le projet d'une MQ aux Grottes n'est pour l'instant pas dans les prévisions en raison d'une offre à quelques pas et d'une priorisation pour un lieu similaire dans le quartier du Petit-Saconnex.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzini

La conseillère administrative:
Christina Kitsos